

Caubon Saint Sauveur News

Janvier 2018
n°11

La lettre d'information des Caubonnais



Edito **Inauguration de notre nouvelle mairie**

Le 11 novembre, après la cérémonie de commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale 1914-1918, le conseil municipal a procédé à l'inauguration des nouveaux locaux de notre mairie en présence de Pierre CAMANI.

Les anciens locaux ont été mis à la disposition du comité des fêtes. Merci à tous d'être venus aussi nombreux.



Organisation **Arbre de Noël dans la commune**

Comme l'année dernière, le CCAS et la mairie ont organisé l'arbre de Noël le 3 décembre.

44 enfants de 0 à 12 ans de notre commune avait été invités à rejoindre le Père Noël pour la distribution de leurs cadeaux. Un goûter accompagné de chocolat chaud et de brioches pour les enfants et de vin chaud pour réchauffer les parents pour cette après-midi festive et récréative en compagnie d'un drôle d'ours ! Cette année au lieu de la confection de boules de Noël, ce sont des décorations à base de capsules recyclées qui ont été réalisées.



Les vœux **Du maire**

Le 14 janvier dernier, Catherine BERNARD, notre maire et le conseil municipal ont présenté leur vœux aux caubonnais. A cette occasion, un film sur notre beau village a été projeté. Ce film a été réalisé par la société de Véronique REYNIER ; Arc en ciel - Drone and tech.



Ce film relatant l'histoire et le présent de notre village a été grandement apprécié aussi une nouvelle projection de ce film aura lieu le 9 février à 20h à la salle des fêtes.



Compte-rendu **Des conseils municipaux**

Du 23 Septembre, 10 novembre, 16 décembre 2016, du 8 Février 2017, du 24 Mars 2017, 10 Avril 2017, du 30 Juin 2017, 24 Juillet 2017, 1 Septembre, 10 Novembre et 11 décembre.

Actions ou décisions prises par le conseil municipal :

- ☞ Travaux de transformation de l'ancienne école en mairie; l'avant projet sommaire avait été estimé à 84 776,50 €, le montant total des travaux réalisés est de 76 348,81 €
- ☞ Le Conseil Municipal accorde pour l'année 2017 aux diverses sociétés et associations, les subventions suivantes destinées aux frais de fonctionnement de ces différents organismes pour un total de 2000 euros.
 - Union Sportive Sainte Colombe-Duras-Lévignac 100 euros
 - Association aide à domicile de Lévignac 200 euros
 - Adapt Virazeil 100 euros
 - Comité des fêtes 1000 euros
 - Société de chasse Saint Hubert de Caubon Saint Sauveur ... 600 euros
- ☞ Le compte de gestion et le compte administratif 2016 ont été votés et arrêtés comme suit :
 - Dépenses de fonctionnement 127 213,86 €
 - Recettes de fonctionnement 363 112,78 €
 - Dépenses d'investissement 127 544,69 €
 - Recettes d'investissement 289 514,32 €
 - ❖ Excédent = 397 868,55 euros + 2 768,17 euros du CCAS
 - ❖ Affectation des résultats : 235 898,92 euros reste à la section de fonctionnement
- ☞ Les taux des taxes directes locales 2017 sont identiques à celles de 2016.
- ☞ Le budget primitif 2017 de la commune a été voté
 - Dépenses et Recettes de fonctionnement 383 814 €
 - Dépenses et Recettes d'investissement 229 566 €
- ☞ Gestion du cimetière :
 - La sépulture des personnes domiciliées hors de la commune est possible sous réserve qu'elles aient des liens familiaux avec les habitants de Caubon Saint Sauveur ou qu'elles, ou leurs familles, soient titulaires d'une concession dans le cimetière.
 - Une procédure pour la reprise des concessions abandonnées va être lancée. Il sera procédé à un affichage à la mairie et à la porte des cimetières et une affichette sera posée sur les tombes concernées.
- ☞ Comité National d'Action Sociale (CNAS) : Une convention a été signée avec la commune de Lagupie pour proratiser les charges relatives au CNAS pour nos agents. L'action sociale pour le personnel est devenue une dépense obligatoire inscrite au budget.
- ☞ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : le CCAS a été dissout pour des raisons de simplification administrative et sur la recommandation du Trésorier. La commune prend en charge les dépenses et chaque dossier sera soumis à la Commission du CCAS en place. L'excédent du CCAS au 31 Décembre 2016 soit 2 768,17 euros a été intégré dans le budget communal.
- ☞ Renouvellement de l'adhésion au Syndicat Mixte du Dropt Aval pour assurer la lutte contre les espèces déclarées nuisibles sur le Dropt domanial et ses affluents. Jean Christophe Ducceschi et Christophe Fabre-Pinon représentent la commune.
- ☞ Concernant l'école du RPI Castelnau-sur-Gupie / Caubon Saint Sauveur ; Catherine Bernard et Cédric Guisiano ont été désignés pour siéger au Conseil d'Ecole. Les parents d'élèves vont être contactés pour être associés à l'étude du transport scolaire. Pour information, la commune ne participe pas financièrement aux frais de scolarité des élèves scolarisés dans le secteur Privé.

Compte-rendu **Suite**

- ☞ Plan Local d'Urbanisme (PLU) :
 - La commune souhaite conserver sa compétence en matière de document d'urbanisme, aussi, le Conseil Municipal s'oppose au transfert automatique de la compétence en matière de PLU, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à Val de Garonne Agglomération.
 - Le droit de préemption de la commune issu des zones d'aménagement différé (ZAD) créées en 2001 est arrivé à expiration ; néanmoins le Conseil Municipal souhaite attendre la mise en place du PLU pour délibérer sur ce droit.
 - Aucune observation de nature à remettre en cause le PLU n'ayant été émise, le Conseil Municipal considérant ce bilan favorable décide de poursuivre la procédure, de clore la phase de concertation et d'arrêter le projet d'élaboration.
 - Instruction des autorisations du droit des sols : Tant que la commune est en règlement national d'urbanisme, c'est la Direction Départementale des Territoires qui instruit les dossiers de demandes relatives à l'urbanisme. A partir du moment où la commune sera dotée du PLU c'est Val de Garonne Agglomération qui se chargera de cette mission. Une convention sera alors signée entre la commune et Val de Garonne Agglomération.
- ☞ Illuminations de Noël : Un devis d'un montant de 558,71 euros hors taxes a été accepté pour la pose de 3 prises dans le bourg de Caubon afin de compléter les illuminations existantes.
- ☞ Actualisation des compétences transférées par les collectivités à compter du 1 Janvier 2017 au Syndicat Eau 47 et à l'adhésion de la commune de Barbaste pour la compétence « assainissement non collectif » et à la Communauté d'Agglomération du Grand Villenevois, par représentation - substitution pour 16 de ses communes pour la compétence « assainissement collectif et non collectif ».
- ☞ Sécurité du système informatique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale nous permet de mieux sauvegarder nos documents bureautiques et nos données dans les logiciels métiers. Un ordinateur portable et un onduleur ont été achetés pour équiper le secrétariat de mairie.
- ☞ La modification des statuts du Syndicat des Collectivités Electrifiées SDEE47 a été approuvée.
- ☞ Les indemnités des élus sont calculées, comme par le passé, à partir de l'indice brut terminal de la Fonction Publique.
- ☞ Monsieur Tom Allison a reçu 172,55€ d'indemnités kilométriques pour ses frais de déplacements qu'il a effectué pour la gestion des espaces verts de la commune en 2016.
- ☞ Le Conseil Municipal a jugé inutile de confier le classement des archives au Centre de Gestion de la Fonction Publique.
- ☞ Un sondage sera fait auprès des Caubonnais pour savoir si un distributeur de pain dans le village serait utile.
- ☞ Pour des raisons de sécurité, il va être demandé à Val de Garonne Agglomération de changer les panneaux « céder le passage » par des panneaux « stop » en bas de « Paillet » en bas de « Picard » et sur les routes qui débouchent sur la RD 708.
- ☞ Le bilan d'activités 2016 de VGA a été approuvé à l'unanimité des présents.
- ☞ Une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 euros sera versée à l'association « Les Bernadettes » pour réaliser la 21^{ème} édition du Rallye 4 L trophy. Au cours de ce rallye, des fournitures scolaires seront distribuées à différentes écoles au Maroc.
- ☞ Une motion de solidarité avec le Conseil Départemental pour la survie de la Ruralité a été votée.

Un retour **Sur le 8 mai**



De nombreux Caubonnais étaient au rendez-vous. Tout le monde s'est réuni autour d'un punch, de poulets rôtis à la broche et de pommes de terre cuites dans le jus.



Visite De Lascaux et de Sarlat

Le 29 avril, le comité des fêtes avait organisé un voyage sur le nouveau site de Lascaux et à Sarlat. Un marché magnifique et grandiose était en cours à Sarlat. La reconstitution des peintures rupestres dans ce site enterré est fascinante.



Un seul mot Succès pour la fête de juin

Un grand merci à tous les membres du comité des fêtes pour l'organisation et la bonne humeur de cette fête. Plus de 400 repas servis sur les 2 jours !!



Voyage à Cahors

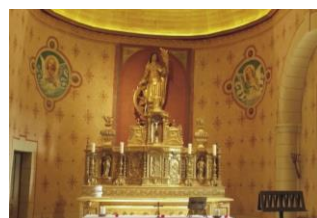


Le comité des fêtes avait organisé le 2 septembre un voyage à Cahors. Une croisière sur le Lot avec passages d'écluse ainsi que la visite guidée en petit train ont ravi les participants.



Journées Du Patrimoine

Les 16 et 17 Septembre, l'église de Caubon a été ouverte et visitée. Nous remercions Roseline SOUNALET qui est à l'origine de cette initiative et qui a proposé des visites guidées.



Le saviez-vous ? Démarrage du recensement

Eh oui déjà 5 ans se sont écoulés depuis le dernier recensement. Cette année, nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à Huguette BORIE qui passera chez vous soit pour vous déposer :

- La notice et les codes d'accès personnel pour réaliser votre recensement sur internet sur le site www.le-recensement-et-moi.fr
- La fiche de logement et les bulletins individuels papier à remplir et à remettre à Huguette BORIE.



Site Web de la mairie

Notre site officiel de la mairie est continuellement mis à jour. Allez le consulter !
<http://caubon-saint-sauveur.reseaudesmicrocommunes.fr/>

Bienvenue à : **Caubon Saint Sauveur**

Russ TURNER et Charlotte RUSSEL à Saint Sauveur Ouest
Georges et Isabelle PAULIC au lieudit « Soulard » à Caubon
Peter et Valérie HOULTON au lieudit « Lapetit » à Caubon
Yvelise DUBERGEY au lieudit « Picard » à Caubon
Arnaud SIGALE et Emilie BALLARIN au lieudit « Soulard » à Caubon
Moïse LOUSTALOT et Gaëlle BOUYSSY au lieudit « Aux Palus » à Caubon
Jérôme COBOS au lieudit « Griffon » à Caubon
Grégoire et Delphine BESIN au bourg à Caubon



Naissance de :
Clément BELLOC,
le 22 mars et
Edwige LANG,
le 10 novembre

Qu'en pensez-vous ? What do you think about ?



↳ Seriez-vous intéressé par l'installation dans notre village d'un distributeur de pain (modèle similaire à celui installé à Lagupie ?

- oui
 non

Would you be interested in installing a bread dispenser in our village ?

↳ Souhaiteriez-vous devenir le correspondant du journal Le Républicain pour notre village ? Dans l'affirmative, merci de nous communiquer vos coordonnées.

- oui
 non

Would you like to become the correspondent of the newspaper Le Républicain for our village ? If so, please give us your details



Nom-Prénom *First-Last name* :

@mail : ☎ :

Réponse à déposer à la mairie/Give back your answer to the mairie

Qu'en pensez-vous ? What do you think about ?



↳ Seriez-vous intéressé par l'installation dans notre village d'un distributeur de pain (modèle similaire à celui installé à Lagupie ?

- oui
 non

Would you be interested in installing a bread dispenser in our village ?

↳ Souhaiteriez-vous devenir le correspondant du journal Le Républicain pour notre village ? Dans l'affirmative, merci de nous communiquer vos coordonnées.

- oui
 non

Would you like to become the correspondent of the newspaper Le Républicain for our village ? If so, please give us your details



Nom-Prénom *First-Last name* :

@mail : ☎ :

Réponse à déposer à la mairie/Give back your answer to the mairie